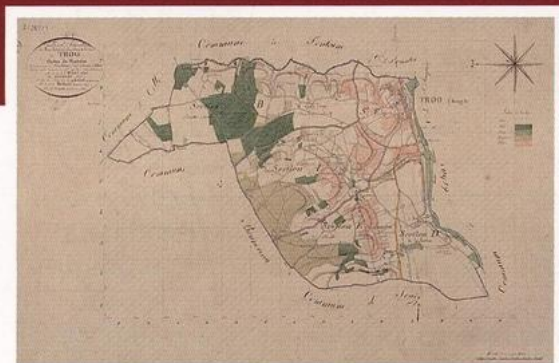
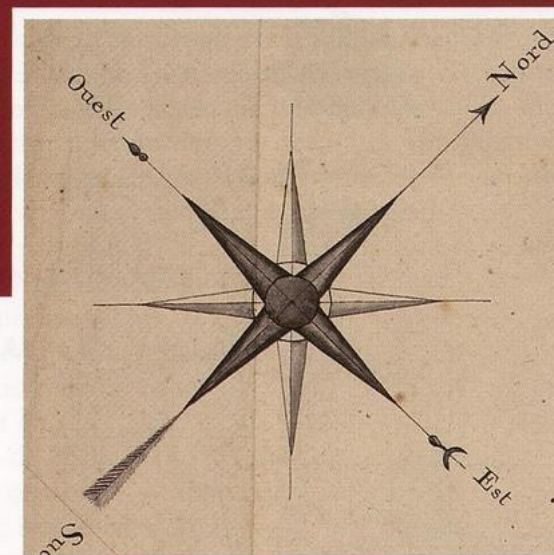


# 200 ans de cadastre napoléonien

Une exposition proposée par les Archives départementales de Loir-et-Cher



*Tableau d'assemblage de Trôo*



*Rose des vents de Mer*

## Le cadastre allie rigueur et fantaisie

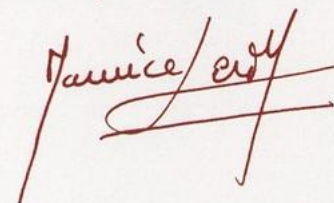
Pour la deuxième année consécutive, les Archives départementales de Loir-et-Cher montrent leurs trésors à l'occasion des Journées du patrimoine.

Cette année, l'éclairage a été mis sur le cadastre napoléonien, qui fête son 200<sup>e</sup> anniversaire. Comme toutes les archives des administrations loir-et-chériennes, les différentes versions du cadastre sont versées aux Archives départementales. Et malgré son ancienneté, le cadastre napoléonien sert encore aujourd'hui, pour reconnaître certaines délimitations de terrain, certaines implantations de bâtiments, etc.

En dépit de la rigueur administrative et scientifique de ces plans dressés par des géomètres il y a deux siècles, les dessinateurs ont représenté avec poésie certains bâtiments, certains paysages : petits moulins ailes au vent, châteaux et leurs douves, arbres et leur ombre...

Je vous invite à voyager à travers le temps et à travers le département, en découvrant ces dessins finement aquarellés.

*Le cadastre napoléonien vous réserve de belles surprises.  
Venez les découvrir.*



Maurice Leroy  
Député,  
Président du Conseil général de Loir-et-Cher



## Le cadastre a 200 ans

« L'Ancien Régime avait échoué à dresser le cadastre général du royaume. En 1790, les anciens impôts fonciers furent supprimés et remplacés par une contribution unique applicable à toutes les propriétés en fonction de leur superficie et de leur revenu net. Une commission chargée d'étudier la confection du cadastre fut donc créée le 30 juin 1802. Après avoir décidé l'établissement d'un "cadastre par masses de culture", elle se rendit compte de l'insuffisance du procédé et une loi du 15 septembre 1807 définit le principe et les règles applicables pour l'établissement d'un "cadastre général parcellaire". Sa réalisation demandait du temps, ce qui explique qu'il fallut attendre 1850 pour que l'ensemble du territoire français fût cadastré. » (d'après Délégation des Célébrations nationales, 2007).

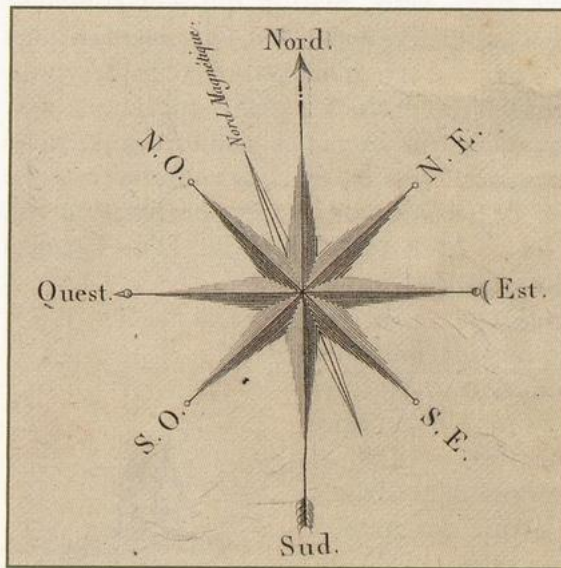
Le Loir-et-Cher a mis la loi en application dès 1808. Sur les plans, les conventions de représentation des

routes, des champs et des bâtiments utilisent des tons d'aquarelle roses, verts, marron qui leur confèrent aujourd'hui une qualité esthétique. Documents fiscaux devenus œuvres d'art, mais toujours utilisés pour faire preuve d'un droit, les plans cadastraux sont régulièrement consultés par le public des Archives départementales. Dans un souci de conservation, une campagne de restauration et de numérisation qui prendra fin en 2008 a été entreprise. D'ores et déjà disponibles, les 2 633 plans des arrondissements de Blois et Vendôme ont fourni les illustrations de cette brochure. Ce sont au total 3 259 plans, réalisés de 1808 à 1838, qui seront consultables dans la salle de lecture des Archives départementales.





*Cartouche de la section L de Chambord*



*Rose des vents d'Arènes*

## Points de repères



Sur chaque planche de cadastre (divisée en sections reconnues par une lettre), on trouve cartouche, rose des vents et échelle, nécessaires au repérage sur la carte. Le cartouche donne les éléments d'identification indispensables du plan : lettre et nom de la section, nom de la commune, échelle. Les cartouches des tableaux d'assemblage sont plus complets et précisent également : le canton, l'arrondissement, la date de réalisation du plan, les noms du préfet, du maire et des différents géomètres ayant réalisé le plan.

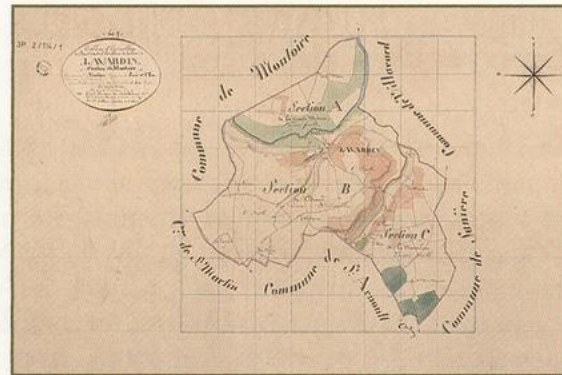


Tableau d'assemblage de Lavardin



Cartouche du tableau d'assemblage de Lavardin

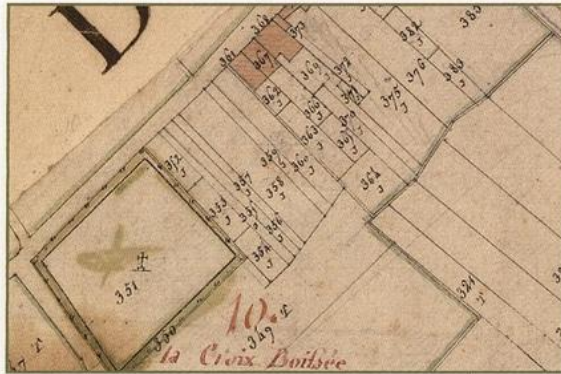
Indiquant les points cardinaux, la rose des vents d'Areines a la particularité de représenter le « nord magnétique » (direction indiquée par une boussole), qui diffère toujours du « nord géographique ».

On trouve régulièrement, comme à Chambon-sur-Cisse, des éléments de triangulation et de calcul d'arpentage.

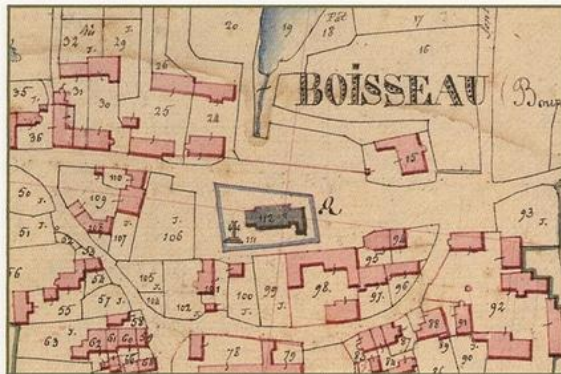


Chambon-sur-Cisse : détail





*La Croix Boissée à Blois*



*Cimetière et église de Boisseau*

## Croix, églises, cimetières

En 1996, on répertoriait en Loir-et-Cher 1 082 croix, et parmi elles, seules 163 croix centrales de cimetières, les autres étant des croix de chemins. La majorité d'entre elles date du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> siècle. Nombre de croix plus anciennes ont disparu à l'époque révolutionnaire. De matériaux variés, les croix de pierre caractérisent plutôt le Bas-Vendômois, alors que les croix de briques sont plus fréquentes en Sologne.

L'existence d'une « croix boissée » à Blois est attestée depuis au moins le XV<sup>e</sup> siècle. Initialement en bois, par la suite en pierre, elle subsista à cet endroit jusqu'à l'aménagement du carrefour dans les années 1970.

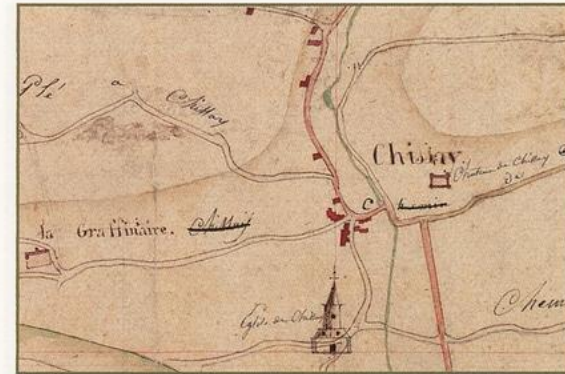


Point de repère fondamental de la vie quotidienne, les églises sont de plus utilisées par les arpenteurs du cadastre comme point de calcul de leurs triangulations, comme à Boisseau.

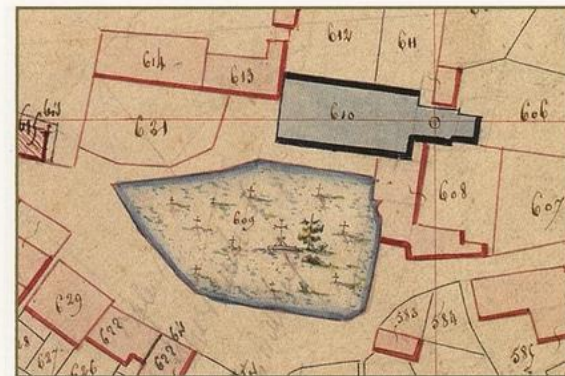
Excentrée par rapport au bourg, l'église de Chissay-en-Touraine a été en grande partie reconstruite au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette représentation accompagnée d'un haut clocher semble totalement fantaisiste, à moins qu'il ne s'agisse d'un projet jamais réalisé ?



Les différentes législations relatives à l'hygiène au XIX<sup>e</sup> siècle chassent les cimetières des centres des bourgs. L'ancien cimetière de Mesland ne déroge pas à la règle : jouxtant initialement l'église, il est déplacé au nord-ouest du village, laissant l'espace libre pour aménager une place.



*L'église de Chissay-en-Touraine*

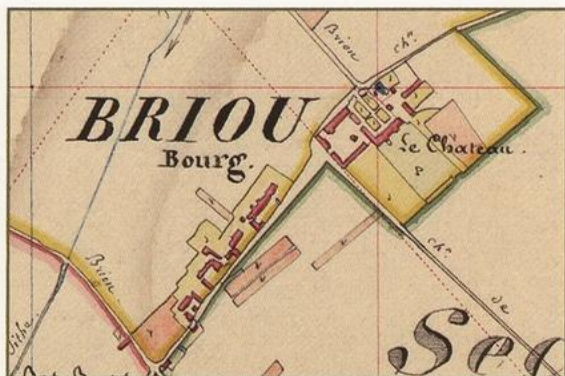


*Cimetière de Mesland*





*Autour de l'abbaye de la Trinité à Vendôme*



*Le bourg de Briou sur le tableau d'assemblage*

## Au cœur des villes

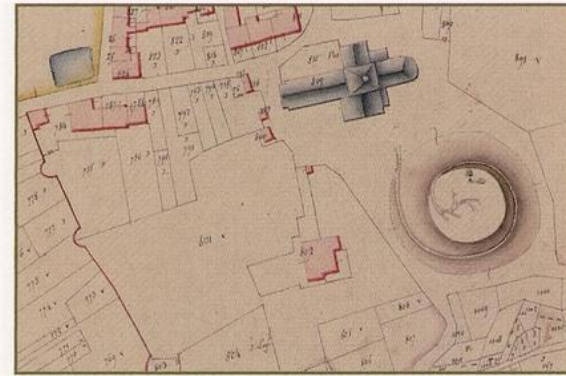
La densité urbaine apparaît distinctement dans les planches du cadastre : les contours de chaque bâtiment sont représentés en rouge, les églises souvent en bleu.

Ces conventions se distinguent clairement sur le plan de Vendôme tandis que sur le tableau d'assemblage de Briou, les couleurs définissent aussi les limites des sections, et le bourg apparaît comme un village-rue entre Lorges et Roches.



À Trôo, les pans de la toiture de l'église du Moyen Âge sont même dessinés tandis que l'escarpement de la motte castrale à proximité et les restes de l'enceinte sont nettement dépeints.

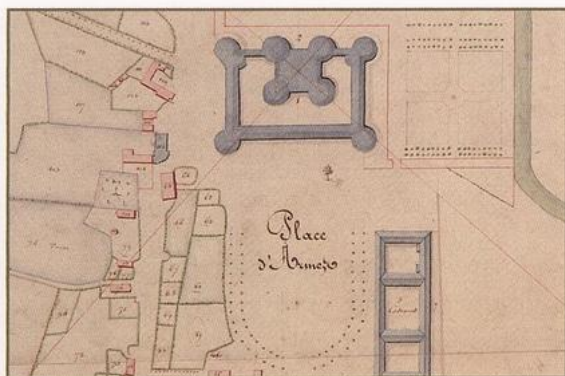
Les plans cadastraux constituent aussi de précieuses sources pour retrouver des bâtiments disparus, comme l'ancien palais de justice de Blois, à proximité de la cathédrale, ou la prison à laquelle appartenait la tour Beauvoir.



*Église et motte castrale de Trôo*



*Ancien palais de justice et prison de Blois*



*Le château de Chambord*



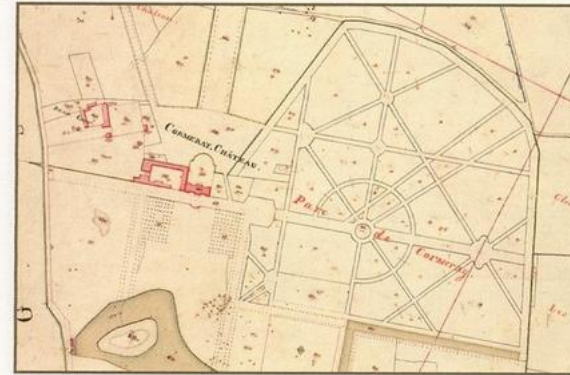
*Parc de Chambord : détail*

## Les châteaux

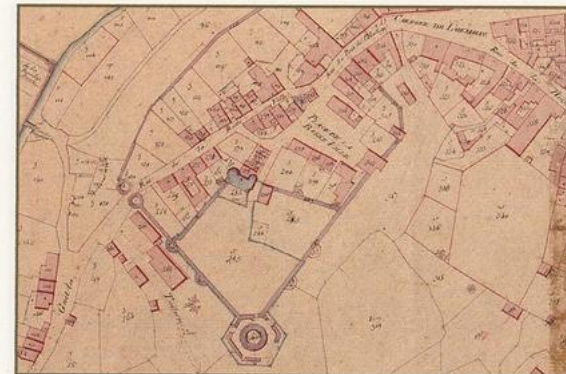
Les châteaux apparaissent dans le cadastre, comme les autres bâtiments, par leur dessin au sol qu'il faut parfois soigneusement étudier pour y reconnaître un bâti singulier. Mais quelques-uns font exception, comme Chambord dont la taille se remarque sur le plan, avec les écuries construites sous Louis XIV, l'église, le cimetière, les allées et le « rond Élisabeth » au sud-est du château.

Le détail du dessin du parc du château de Cormeray (ou Corméré) est inhabituel sur les plans cadastraux. Il souligne l'importance et l'élégance de cette demeure construite entre 1751 et 1759 par Guy Guillaume Mahy de Corméré, receveur des domaines du comté de Blois.

À Mondoubleau, la formidable tour médiévale, qui sera ruinée quelques années plus tard par l'établissement d'un four à chaux à sa base, apparaît nettement à la pointe de son enceinte défensive.

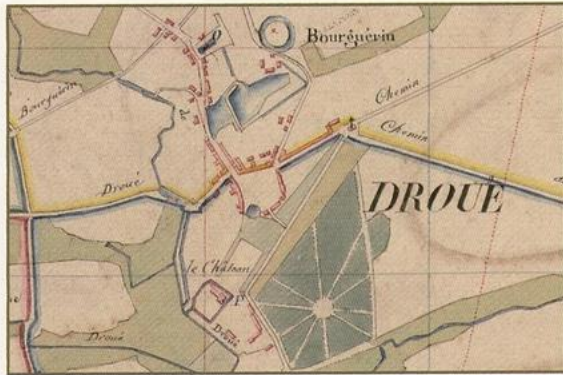


*Château et jardins de Cormeray*

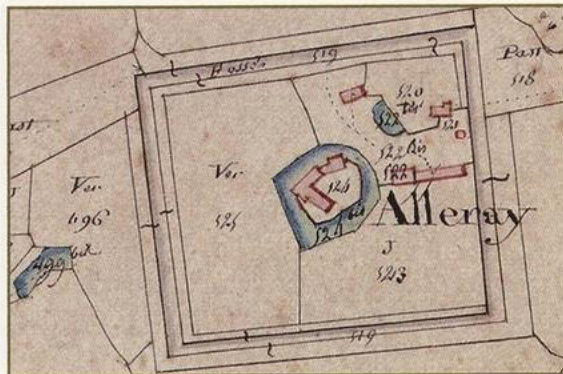


*Château de Mondoubleau*





*Château de Droué*



*Manoir d'Alleray à Choue*

De Droué, château d'agrément bâti au début du XVII<sup>e</sup> siècle par Isaac de Raynier, fidèle de Henri IV, on reconnaît la plate-forme dont seul subsiste le fossé nord-est que l'on franchit par un pont dormant, et l'imposant pavillon saillant. Au nord du village construit sous l'impulsion d'Isaac de Raynier, la motte castrale rappelle que Droué est la réunion de deux bourgs, Bourguérim et Boisseleau.

Le manoir d'Alleray, à Choue, date du XV<sup>e</sup> siècle. Le plan montre bien l'importance des deux enceintes de fossés qui l'entourent : la première, rectangulaire, compte 200 mètres de côté et la deuxième est presque circulaire.

## Les bâtiments industriels

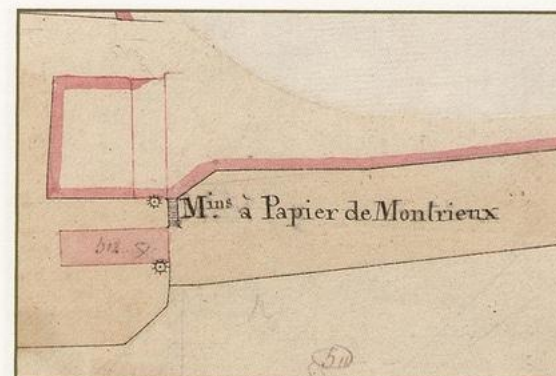


Établis dans les débuts de l'ère industrielle, les plans du cadastre montrent peu d'usines. Mais on trouve cependant trace de quelques industries anciennes comme à Fréteval, dont les forges sont attestées dès 1530. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les bâtiments sont issus de la transformation en 1770 de deux moulins à blé. En 1815, le propriétaire est Bessirard de la Touche, qui loue à des maîtres de forges. Près de trente ouvriers sont employés à l'intérieur de la forge, et environ deux cents à l'extérieur.

Unique papeterie du département au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la papeterie de Naveil (appelée papeterie de Montrieux) a été créée en 1770. Elle appartient à un gros propriétaire qui la loue à des maîtres papetiers. Deux roues, héritées d'un ancien moulin à blé, actionnent des maillets qui écrasent les chiffons et la pâte de bois. Ces maillets sont remplacés en 1818 par deux cylindres plus modernes. En 1815, la papeterie emploie quatre ouvriers seulement.



*Les forges de Fréteval*

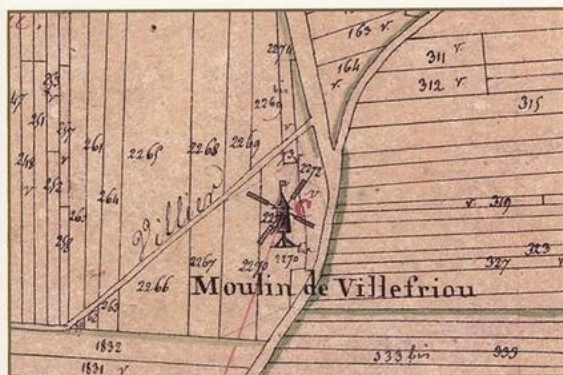


*Le moulin à papier de Naveil*





*Le moulin « Avent » de Mer*



*Le moulin de Villefriou  
à La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine*

## Les moulins à vent

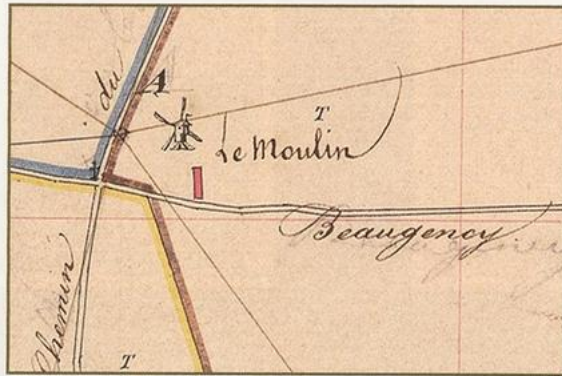
Les moulins à vent rythmaient le paysage du département, en Beauce particulièrement, et constituaient un point de repère facilement identifiable. Aussi les cartographes, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les ont-ils souvent dessinés. Et pendant la guerre de 1870-1871, on accusa même les meuniers de faire passer des informations par la position des ailes.

Mer ne comptait pas moins d'une dizaine de moulins à eau sur la Tronne et six moulins à vent, qui compensaient les périodes de sécheresse de la petite rivière.

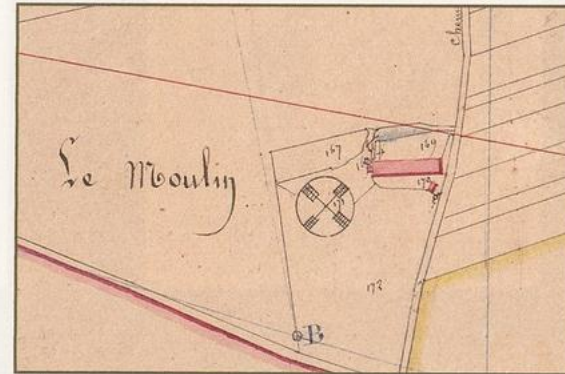
Le moulin de Villefriou à La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, a brûlé, comme beaucoup de ces ouvrages en bois, le 1<sup>er</sup> mars 1893.







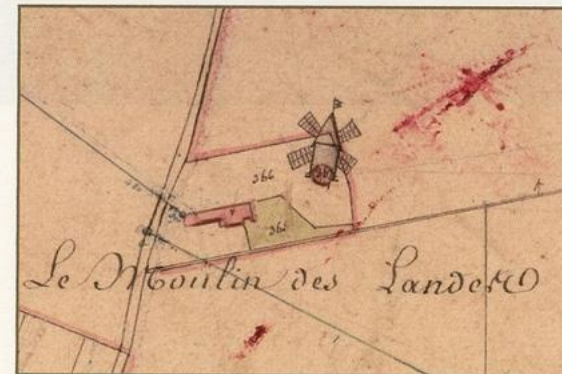
*Le moulin de Baigneaux sur le tableau d'assemblage*



*Le moulin de Baigneaux sur la section C1*

Quant au moulin de Baigneaux, il fut démonté en 1817 pour être installé à Oucques puis, à nouveau démonté en 1871, il sera remonté à Maves où il fonctionne toujours. Un petit dessin le représente de profil dans le tableau d'assemblage alors que la planche de section montre les ailes « vues du ciel ».

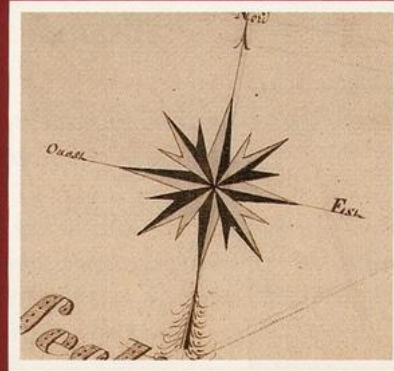
À Huisseau-sur-Cosson, il existait deux moulins à vent, celui des Landes et le Portail, l'un et l'autre construits en pierre. Le géomètre les a représentés suivant des dessins similaires.



*Le moulin des Landes à Huisseau-sur-Cosson*



*Un arbre sur la section D4 d'Authon*



*Rose des vents de Huisseau-sur-Cosson*



*Bois à Huisseau-sur-Cosson*

Textes : Cédric Demory, Anne-Cécile Tizon-Germe, avec l'aide de Valérie Caro, Helder Cabral et Romain Reneau pour le choix des images.  
Photographies : Jean-Noël Thibault et Arkhénium.

Archives départementales  
2, rue Bodin 41000 Blois - tél. 02 54 58 41 24



Conseil général de Loir-et-Cher  
Hôtel du Département - Place de la République - 41020 Blois Cedex  
Tél. 02 54 58 41 41 – Fax : 02 54 58 42 13  
[www.le-loir-et-cher.fr](http://www.le-loir-et-cher.fr)